NUMERO LXXXIV.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 21. Octobre 1800.

L'An sixième de la Liberté BATAVE.

De LIVORNE, *le* 10. *Septembre.*

LE Brigantin *Anglois*, *la Minorque*, venant de *Malte* en 8. jours, annonce, que les deux Frégates *Françoises*, *la Diane* & *la Justice* de 40. Canons, parties de *Malte* avec cinq Transports richement chargés, ont été pourfuivis par le Vaiſſeau *Anglois*, le *Généreux*, qui s'eſt emparé de tous ces Bâtimens, la Frégate *la Juſtice* ſeule exceptée.

De FLORENCE, *le* 18. *Septembre.*

Dès que les *François* ont évacué, le 11. de ce mois, *Lucques* & ſon Territoire, cette Ville a été occupée le lendemain par une Diviſion *Auſtro-Toscane*: L'Etat-Major *Autrichien* en a pris auſſi-tôt le Commandement; & on y a établi un nouveau Gouvernement proviſoire. La même choſe a eu lieu à *Vernico*, où il y a en ce moment une Garniſon Impériale. Voici les Proclamations du Général *Sommariva*, publiées en cette circonſtance à *Lucques*,

„ Nous *Marquis* ANNIBAL SOMMARIVA, *Chambellan, Général-Major de S. M. I. & Royale, & Commandant en* Toscane."

„ Il eſt néceſſaire, LUCQUOIS, que j'occupe votre Ville & votre Etat. Vous connoiſſez aſſez les intentions bienfaiſantes de S. M. I. & Royale, & les maximes incorruptibles d'honnêteté & de diſcipline, qui règnent dans mes Armées, pour que vous deviez non-ſeulement vous conformer à ces meſures, mais auſſi les ſeconder efficacement par tous les moyens, que vous avez pour nous ſeconder. Me repoſant ſur la juſtice de la Cauſe que je défends, ſur la protection du Ciel, & ſur la bravoure des Troupes qui ſont ſous mes ordres, j'eſpère vous défendre ſolidement & vous aſſurer la tranquillité déſirée. Ecoutez vos intérêts, la voix de la Religion & de la Juſtice; & vous ne pouvez manquer de réunir vos efforts les plus énergiques aux nôtres."

Donné le 13. *Septembre* 1800.

„ Nous *Marquis* Annibal Sommariva &c. „ Déſirant donner au bon Peuple *Lucquois* un Gouvernement Proviſoire, compoſé de Perſonnes honnêtes & éclairées, qui, ſacrifiant (comme je l'eſpère) leurs intérêts particuliers à l'amour de la Patrie, ſçauront rétablir la tranquillité publique; — j'appelle à la Régence de la Ville & de l'Etat de *Lucques* les Sujets ci-après nommés, & ordonne par la Préſente, que tout Acte émané d'eux ſoit regardé comme valide."

„ *J. B. Montecatini; F. Cittadella; A. G. Minutoli; P. Compagni; P. A. Guinigi; J. B. Trenta; A. Ottolini; L. Manſi; J.* de *Poggio; Ascanio Manſi.*"

„ LUCQUOIS, renoncez aux diſcordes particulières; & ſouvenez-vous que de l'union ſeule naît la force. Les bonnes diſpoſitions, que vous me montrez tous, m'aſſurent, que vous co-opérerez de bon coeur avec les Troupes de S. M. I. & R. contre l'Ennemi commun; d'où il réſultera, qu'en ſauvant la Patrie, vous ſauverez vos Propriétés & votre ſainte Religion. *Habitans de la Ville & des Campagnes*, union, ſubordination, & réſignation à ſupporter quelques deſagrémens paſſagers; & vous ſerez tous ſolidement heureux & contens."

Donné le 15. *Septembre* 1800.

(*Signé*) SOMMARIVA.

Le Général *Sommariva* fait depuis huit jours la revuë de nos Frontières. Les *François* s'en ſont approchés du côté de l'*Eſt*. On attend des Renforts de Troupes *Allemandes*, venant d'*Ancône*."

EXTRAIT d'une Lettre de MODÈNE *du* 14. *Septembre, écrite par un Officier* Cisalpin.

„ L'évacuation de *Lucques*, dans la nuit du 10. au 11. du courant, a donné lieu à un Combat entre les *François* & les Brigands de la *Toscane*. Ces derniers s'étoient raſſemblés au nombre de pluſieurs mille, du côté de *Pivedi Pelago*, pour intercepter le paſſage: Ils ont été attaqués par une partie de la Garniſon de *Lucques*; ils ont été diſperſés; on les a pourſuivis pendant deux jours, & il en a péri un grand nombre. Un Corps de la 97me Demi-Brigade *Françoiſe*, que le Lieutenant-Général *Dupont* avoit fait porter ſur la route de *Modène* à *Lucques*, eſt de retour ici. La diſperſion des Brigands ne laiſſe plus d'inquiétudes dans le Département du *Panaro*."

„ En évacuant la Ville de *Lucques*, le Général *François*, *Delaunay*, a adreſſé une Proclamation aux Habitans, pour les inviter à ne pas ſe porter à des excès contre les Patriotes & les Amis des *François*. „ Vous devez ſçavoir, y a-t-il dit, qu'il ne faut pas ſe fier „ entièrement aux mouvemens des Armées."

EXTRAIT d'une Lettre de BOLOGNE *du 19. Septembre, écrite par un Officier* Bolonois, *au Service de* France.

„ Les hoſtilités ne ſont point encore repriſes en *Italie*. Les deux Armées ſont en préſence, & occupent leurs Lignes reſpectives. L'Armiſtice eſt prolongé de nouveau, & ne peut être rompu par l'une des deux Parties, qu'en avertiſſant l'autre 36. heures d'avance. Les poſitions de l'Armée *Autrichienne* & de l'Armée *Françoiſe* ſont ſi rapprochées dans le *Mantouan*, & le nombre de Troupes compriſes dans cet eſpace reſſerré eſt ſi grand, que la diſette des Vivres les forcera bientôt d'en changer, & qu'elles ne ſçauroient en changer ſans livrer Bataille. — La plus grande partie des Forces de l'Ennemi ſe porte ſur ſa droite entre *Mantouë* & *Peſchiera*, ce qui fait préſumer, qu'il a deſſein de diriger une attaque de ce côté. On peut conjecturer avec raiſon, qu'en cas de rupture nous verrons un Combat livré ſur la route de *Brescia* & de *Mantouë*, & peut-être dans ces mêmes Plaines de *Caſtiglione*, qui ont déjà été le Théatre de nos Victoires."

„ Les Troupes *Cisalpines* occupent toujours une partie de la *Romagne*, juſqu'à *Rimini*, après la retraite des Troupes *Françoiſes*. Celles-ci ont évacué ce Pays, ainſi que *Lucques*, & ſe ſont répliées ſur *Modène*. Il eſt beaucoup plus ſage de concentrer, comme l'a fait le Général en chef, toutes ſes Forces ſur le *Pô*. Après avoir gagné une Bataille, on peut détacher une Diviſion, qui s'étendra dans la *Toscane* & ne ſçauroit y rencontrer d'obſtacles. Le Général en chef *Brune* viſite avec une activité ſans égale tous les Poſtes de l'Armée: Il fait tout par lui-même. On a fondé les plus juſtes eſpérances ſur ſes talens connus, & ſur ceux de ſes Lieutenans-Généraux. Le Général *Moncey* commande l'Aile gauche, *Suchet* le Centre, & *Dupont* l'Aile droite de l'Armée, qui s'étend ſur les rives du *Pô*."

„ Le Général *Dupont*, avant de quitter notre Ville, a fait préſent à la Garde-Nationale de 4. Canons & 2. Obuſiers. Ces Pièces d'Artillerie ont été conduites en triomphe à l'Hôtel-de-Ville, &c. Dans les Lettres publiques adreſſées à cette occaſion par le Général *Dupont* à l'Adminiſtration Départementale le 6. & le 10. Septembre, il nomme la Garde-Nationale de *Bologne* " la terreur des Bri„ gands, " & dit " qu'elle a combattu les „ *Autrichiens* avec gloire." Il ajoute, " que „ les ſervices, qu'elle a déjà rendus, garan„ tiſſent le bon uſage, qu'elle fera de ces „ bouches à feu, ſi la repriſe des hoſtilités „ l'oblige à s'en ſervir. "

EXTRAIT d'une Lettre de MILAN *du 30. Septembre.*

„ On a reçu ici le 24. la Nouvelle de la Convention de *Hohenlinden* du 20. Septembre pour la prolongation de l'Armiſtice en *Allemagne* & en *Italie* juſqu'au 4. Novembre. Un Courier a été expédié auſſi-tôt au Quartier-Général à *Brescia*, pour en informer le Général *Brune*, qui a ceſſé ſur-le-champ ſes préparatifs hoſtiles: Il les pourſuivoit avec la plus grande activité, non-obſtant la prolongation momentanée de la Suſpenſion-d'Armes, convenuë dans nos Contrées, il y a une quarantaine de jours, en conformité des engagemens provisoires pris le 9. Septembre par le Général *Moreau* & l'Archiduc *Jean* en *Bavière*. Quoique la nouvelle Convention d'Armiſtice ait rendu les préparatifs des Armées inutiles, il ne ſera pas ſuperflu cependant de faire connoître les derniers mouvemens des Troupes *Françoiſes* en *Italie*, tant pour faire juger de l'enſemble du Plan d'opérations projetté à Paris, qu'à cauſe des ſuites qu'ils ont déjà eu dans les Départemens *Méridionaux* de la France & Pays voiſins. — En même temps que les *François* évacuèrent *Lucques* (il y a de trois ſemaines,) la Diviſion du Général *Monnier* ſe réplia auſſi de la *Romagne*. Cette dernière bord celle-ci ſe porta vers le *Modénois*, me pour menacer la *Toscane* de ce côté; bientôt elle évacua auſſi le *Modénois*, & fuivie même d'une partie des autres Troupes qui s'y trouvoient. L'Artillerie & les Munitions furent dirigées vers *Plaiſance* & *Crémone*; & il ne reſta, dans le *Bolonois* & les autres Pays ſur la rive droite du *Pô*, que quelques Corps de Troupes *Cisalpines* aux ordres du Général *Pino*. Les Troupes *Françoiſes* ſe concentrèrent ſur le *Mincio*, de manière qu'elles ſe dirigeoient principalement par le *Bergamasque* & le *Brescian* vers le *Tirol Italien*. On voit, que, cette manoeuvre concordoit avec celles des Généraux *Macdonald* & *Moncourbe* dans les *Griſons*, le *Vorarlberg* & *Bavière*, tout menaçoit une invaſion ſubite dans le *Tirol*, & par ce Pays dans le coeur de l'*Autriche*. Mais, dans cet état des choſes, *Lucques* ſe trouva ouverte aux Troupes Impériales; & une partie de la *Cisalpine* étoit abandonnée à elle-même & à ſes cruelles diviſions. Les Mécontens de la *Romagne* & autres Pays ont profité d'abord de la retraite des *François* pour s'inſurger de nouveau & renouveller leurs incurſions: Ils ſont entrés à *Faënza*, à *Lugo* & ont paru juſques dans *Imola* & ſur les confins du Territoire *Bolonois*, enlevant ou brûlant par-tout les Propriétés de la République & de ſes Partiſans, des *Juifs* en particulier. Les détails de ces Expéditions & de ces deux ordres ne ſont pas bien connus encore; mais on ſçait, que, le Général *Pino* étant ſorti de *Bologne* contre les *Inſurgens*, ceux-ci, après s'être défendus opiniâtrement à *Lugo*, ont fui devant les Troupes *Cisalpines* juſqu'au-delà de *Faënza*, & ont cédé une partie de leur Artillerie. C'eſt ce qui réſulte d'une Lettre, écrite à l'Adminiſtration Départementale à *Bologne* par le Général *Pino*, en date de ſon Quartier-Général à *Faënza*, du 5me *jour complémentaire* ou 22. Septembre. Ce Commandant y rend compte de ſa marche dans les termes ſuivans:

„ CITOYENS ADMINISTRATEURS, *J'ai la ſatisfaction de vous annoncer l'entrée des Troupes* Cisalpines *à* Faënza. — *Les* Brigands *n'ont pas oſé m'attendre; retirés le*

dernière à Imola, *ils s'en sont enfuis à midi. Cependant une Colonne, que j'avois dirigée du côté de* Lugo, *a rencontré un Détachement de ces Assassins, qu'elle a taillé en pièces : La Gendarmerie* Bolonoise *a montré en cette occasion un courage vraiment Républicain ; elle a forcé ceux, qui avoient saccagé* Lugo, *de repasser par* Faënza, *où ils ont laissé la plus grande partie des Effets, qu'ils avoient pris aux Juifs : Je ferai tout restituer. Aujourd'hui, j'ai donné ordre, que les Grains appartenant à votre Administration, & qu'ils n'avoient pas eu le tems de transporter avec eux, vous fussent reconduits sous bonne escorte.*"

„ Menacé d'un côté par les Insurgens de la *Romagne*, le Territoire *Bolonois* l'étoit également de l'autre par ceux du Pays *Ferrarois*. Le Général *Dupont*, commandant l'Aile droite de l'Armée *Françoise* d'*Italie*, & ayant son Quartier-Général à *Guastalla* près du *Pô*, où il entre dans le *Mantouan*, s'est interposé à ce sujet, le 24. Septembre, auprès du Commandant & de la Régence de *Ferrare*, par les Lettres ci-dessous."

Au Quartier-Général à GUASTALLA, le 2. *Vendémiaire* (24. Septembre) an 9.

Le Lieutenant-Général DUPONT &c. au Général-Major Comte BRIGIDO, commandant à *Ferrare*.

„ *Je suis instruit*, MONSIEUR LE GÉNÉRAL, *que des Bandes d'Insurgés* Ferrarois *se sont répandus sur le Territoire de* Bologne *& y ont commis les excès les plus atroces. On m'a rendu compte, que des* Autrichiens *se sont réunis à ces Brigands. Je préviens la Régence de* Ferrare, *que je la rends responsable de ces événemens. L'honneur des deux Armées ne permet pas, qu'ils se renouvellent sur le Territoire, qu'elles occupent. Je permets encore moins, que des* Autrichiens *prennent part aux incursions des Révoltés, & violent l'Armistice. Je vous prie de vouloir bien me faire connoître les mesures, que vous avez prises pour faire cesser ces affligeants désordres, que je réprimerai avec la dernière sévérité.*"

Le même à la Régence de FERRARE.

„ *Les* Brigands, *rassemblés dans le* Ferrarois, *portent l'assassinat & le pillage sur le Territoire de* Bologne. *Si vous ne réprimez pas ces affreux excès, je croirai, que* vous les *exécutez vous-mêmes ; & je vous en rends responsables. Les Biens, que vous possédez dans le Département du* Rheno, *seront séquestrés ; & un châtiment terrible sera le prix de ceux qui propageront ces Brigandages.*" (Signé) DUPONT.

„ Ces troubles paroissent même durer jusqu'ici sur plusieurs points ; mais ils ne peuvent tarder d'être appaisés par le prochain retour des Troupes *Françoises*, qui vont reprendre leurs Cantonnemens. En attendant, l'Ordre du Général *Brune* a fait partir de cette Ville pour *Reggio*, & mis à la disposition du Général *Pino*, tout ce qu'il y avoit ici d'Officiers & de Volontaires *Cisalpins* disponibles, ainsi que tous les *Patriotes Romains*, *Napolitains*, *Vénitiens* & *Toscans*, qui recevoient des rations Militaires. D'après le même Ordre, les Officiers de la Légion *Italique* à la Solde de la *France*, & ceux du 1er Régiment de *Hussars Cisalpins*, ont dû rejoindre immédiatement ces Corps postés dans la *Valteline*. Il est arrivé ici au moment de la prolongation de l'Armistice quelques Bataillons de Troupes *Piémontoises*, qui avec plusieurs autres Corps de leur Nation devoient se réunir à l'Armée *Françoise*, mais qui sans doute sont à-présent à la veille de rentrer dans leur Patrie. Le Général *Brune* est attendu incessamment en cette Ville de retour de l'Armée."

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 22. Vendémiaire (14. *Octobre.*)

„ L'Arrêté des *Consuls*, qui donne à l'Armée, conduite dernièrement par le Général *Macdonald* en *Suisse*, le nom d'*Armée des Grisons*, ajoute, que le Pays des *Grisons*, l'*Helvétie*, & le Département du *Léman* en formeront l'Arrondissement. Il paroît, que cette Armée a quitté à son tour la dénomination d'*Armée de réserve*, pour la céder à une nouvelle Armée, qu'on va former dans les mêmes lieux, & qu'on dit devoir surpasser encore en force celles qui l'ont dévancée. Le Général *Murat*, fidèle Compagnon d'Armes & depuis l'année dernière Beau-Frère du *Premier-Consul*, en aura le Commandement ; & les Troupes d'élite, rassemblées par lui dans les environs d'*Amiens*, en formeront le noyau. Celles-ci ont reçu ordre de se diriger vers le Camp de *Dijon*, tandis que tous les Bataillons complémentaires, Détachemens & Dépôts, appartenant à la précédente Armée de réserve, filent de la *Bourgogne* vers la *Suisse*. Comme plusieurs circonstances ne promettent pas une Paix générale quant à-présent, & que même la teneur des deux Arrêtés, qui nomment une *Légation pour négocier la Paix avec l'Empereur*, semble exclure l'*Angleterre* des Négociations prochaines, — le Général *Murat* & son Armée future accompliront peut-être la destination qu'on leur suppose, celle de tenter quelque entreprise hardie contre les Isles *Britanniques*."

„ Ce n'est que sur des *on dit*, que de telles Nouvelles peuvent être fondées ; mais c'est pas les discours & les bruits en vogue qu'on peut juger en quelque manière de la tendance des esprits & des choses. Sous ce point de vuë nous transcrirons ici le paragraphe suivant de la *Gazette de France*. „ On croit toujours à *Rome* (y est-il dit,) „ que le *Premier-Consul* met un grand in„ térêt à éteindre en *France* toutes les di„ visions, qui nuisent à l'utilité de la Re-

„ ligion, en ne l'envisageant que dans ses „ rapports avec la Politique. On dit, que „ le Prélat *Spina* & le Père *Caselli* sont „ partis pour *Vercelli*, où doivent aussi se „ rendre deux Députés du *Premier-Con-* „ *sul*; mais on ajoute, que ces deux Dé- „ putés sont des Evêques *Emigrés*; & cet- „ te observation suffit à quelques Person- „ nes, pour faire révoquer en doute le fond „ de la Nouvelle. Un plus grand nombre „ prétend, que l'art d'employer les Hom- „ mes fait partie de celui de gouverner, „ & ne s'étonneroit pas, que le *Premier-* „ *Consul* eût confié les affaires Ecclésiasti- „ ques de la *France* à des *François*, dont „ le titre, quoique contesté dans leur Pa- „ trie, est cependant encore d'un grand „ poids auprès de la Cour de *Rome*. On „ peut choisir entre ces deux opinions. "

„ Le *Tiers-consolidé* est aujourd'hui à 36. & un tiers. "

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du 7. Octobre (par la voye de* Hambourg.)

„ Ce n'est que par les Feuilles publiques de *Paris*, qu'on sçait ici, depuis hier, la Nouvelle, si importante à la présente époque, de la reddition de *Malte* aux Forces *Britanniques*. Le Courier, qui nous en apporte l'Avis officiel & direct, n'a pu prendre sa route que par l'*Italie* & l'*Allemagne*; & par conséquent, étant obligé de s'embarquer à *Hambourg*, il ne pourra être rendu à *Londres* que vers la fin de cette semaine. Les Journaux de *Paris* en question, jusqu'à la date du 3. Octobre, avoient été apportés par un taire, qui, venu de *Calais* à *Dou* porteur de Depêches pour Mylord le, contenant la Réponse du Gou *François* aux dernières Propositions Gouvernement, concernant l'*Ar* *mer*. On a toujours regardé, de un pareil Armistice, dont l'exécu difficile par sa nature même & si fâ ses effets, comme un obstacle préli qu'on a voulu mettre à toute Négoci rieuse de Paix entre la *France* & l'*A* Le système, ouvertement suivi par le re *François*, de ne faire que des *Pa* *rées*, est, aux yeux de nos Politiques raison, qui a fait mettre cet Ar avant, pour avoir les apparences de faire la Paix, sans en prendre le chem sur ce ton, que nos Feuilles Ministé parlent; &, à en juger par les fon qui y percent, il n'est guères croyable pour le présent du moins, les dou fances se rapprochent assez, pour rir ensemble à une Paix générale, laquelle, il est vrai, jamais Arm mer ne servit jusqu'à présent d'obs ment. Aujourd'hui, il se tient enc Assemblée des Membres du Cabinet objet & sur la Replique, à faire en quence à la dernière Depêche du *Talleyrand*. La prise de *Malte* po fluer sur la Résolution à y prendre attend le résultat avec beaucoup de c Les *Ann. consol.* à 3. *p. c.* sont à 65. & u

A & J. HONKOOP, *Libraires à* LEYDE, *y vendront au* 24. *Novembre pro jours suivans (au lieu du* 20. *Octobre) la très-belle Bibliothèque de feu le célèbre* BURMANNUS, *en son vivant Docteur en Médecine & Professeur en Botanique* STERDAM; *consistant en beaucoup d'Ouvrages considérables & précieux en plusieurs ces & Langues, principalement pour ce qui concerne la* Médecine, *l'*Anatomie, *la* que, *l'*Histoire Naturelle, *& les Auteurs* Grecs *&* Latins; *dont un grand nombre de Planches enluminées: De plus une Collection précieuse & choisie de Plantes, Poissons & Quadrupèdes &c. tant dessinés que coloriés. Le Catalogue se trouve principaux Libraires, tant dans ce Pays que chez l'Etranger.*

AVIS AU PUBLIC. *On nous mande de* ST. AMAND, *que, depuis longtems eu beaucoup de demandes de Logemens pour les Personnes, qui se proposent de venir les* Bains *& les* Bouës Minérales *ainsi que les* Douches. *Tout le monde connoît les merveilleuses, qu'elles ont opérées des Maladies les plus invétérées, telles que Mal nerfs, graveleuse, rhumatisme, paralysies, ancyloses, luxations, coups de feu, fi les Maladies de peau dartreuses, les Maladies chroniques & internes & les ru Site de ces* Bouës Minérales, *à* 45. *lieuës de* Paris, *& la grande chaleur, une plus grande activité aux Bouës, ont fait qu'il y a beaucoup de monde Le Public est averti, que l'ouverture des Eaux a eu lieu le* 15. Prairial, *& que usage des* Bouës Minérales. *S'adresser à Mad.* RENAUDIN, *aux* Fontaines ST. AMAND, *Département du* Nord, *qui donnera tous les renseignemens nécessaires*

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITI *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

NUMERO LXXXIV.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 21. Octobre 1800.

L'An sixième de la Liberté BATAVE.

DE MILAN, *le 30. Septembre.* Vers le milieu de ce mois, au plus fort des dispositions pour la reprise des hostilités, les Chefs des Forces *Françoises* ont cru, qu'il convenoit à leur plus grande utilité, peut-être à leur plus grande sûreté, de concentrer davantage en un très-petit nombre de mains le Gouvernement de la *Cisalpine*. De telles dispositions, sans consulter ni le Peuple, ni même ses Représentans, pouvoient faire douter de l'*Indépendance*, assurée à notre République: Mais des exemples antérieurs, sur-tout en *Helvétie*, sembloient autoriser de tels changemens & la manière de les effectuer, quand même ils ne pourroient pas se justifier par une Loi victorieuse, celle de la nécessité. — Par un Arrêté du Général en chef *Brune*, & conformément aux intentions du *Premier-Consul*, les attributions de la *Commission de Gouvernement* (ou Pouvoir-Exécutif) ont été conférées à trois des Membres de cette Autorité seulement. Ce sont les Citoyens *Sommariva*, *Visconti* & *Ruga*, qui ont été choisis d'entre leurs Collègues, pour former le nouveau Pouvoir-Exécutif, qui a reçu la dénomination de *Committé de Gouvernement*. On a laissé cependant aux cinq autres Membres de la ci-devant *Commission de Gouvernement* leur *Titre* & leurs *Honoraires:* Ils les conserveront jusqu'à l'organisation définitive de la République *Cisalpine*, & peuvent être appellés aux délibérations du *Committé de Gouvernement* dans les cas extraordinaires, & toutes les fois que le Ministre de *France* le jugera à propos. — Cette nouvelle Autorité a mis en circulation le 23. de ce mois, à la Fête du Nouvel-an *François*, célébré ici par des Courses &c., une nouvelle Monnoye frappée dans la *Cisalpine*, & portant les marques des liaisons étroites entre les deux Républiques. Son type représente les Figures des Républiques *Françoise* & *Cisalpine*, avec ces mots: *La République* Cisalpine *reconnoissante à la Nation* Françoise: On lit autour des Figures: *Union & force*; & dans l'exergue: *Couronne de six Lustres.* Cette Monnoye a été jugée digne de plus d'être offerte au *Premier-Consul Bonaparte*; & le *Committé de Gouvernement* en a accompagné l'envoi à *Paris* d'une Lettre, dont voici la Traduction.

Au nom de la République CISALPINE. — Le *Committé de Gouvernement* au Citoyen BONAPARTE, *Premier-Consul* de la République *Françoise*.

„CITOYEN PREMIER-CONSUL, *Le* Committé de Gouvernement *a l'honneur de vous offrir quelques Monnoyes d'Argent frappées à* Milan, *& qui ont été mises en circulation le* 1. Vendémiaire. *La République* Cisalpine, *régénérée aux Champs de* Marengo *par le Génie de* Bonaparte, *a voulu immortaliser cette brillante époque, en en faisant le sujet de l'empreinte de sa première Monnoye, afin de transmettre de génération en génération, jusqu'à la Postérité la plus reculée, les sentimens inviolables de sa reconnoissance. On a choisi, pour la rendre, comme le jour le plus propice, celui qui rappelle la fondation de la République* Française, *pour qu'au moment, où tous les esprits étoient électrisés par le souvenir d'un si grand événement, tous les coeurs, si dilatés, s'ouvrissent au sentiment de la gratitude. Si l'hommage, rendu en mémoire du plus grand des bienfaits, ne déplaît pas à l'ame généreuse du Bienfaiteur, le* Committé de Gouvernement *se flatte,* CITOYEN PREMIER-CONSUL, *que vous daignerez agréer un Symbole, qui est le fidèle interprète de ses sentimens.*"

MILAN, le 2. *Vendémiaire* an 9. de l'Ere Républicaine (24. Septembre 1800.)

Salut & respect. Le *Committé de Gouvernement.* (Signé) SOMMARIVA.

Le Secrétaire Général (Signé) CLAVENO.

EXTRAIT des Nouvelles de VIENNE *jusqu'au 4. Octobre.*

„L'ancien Ambassadeur à la Cour de *Russie*, Comte de *Cobenzel*, étant arrivé ici avant-hier à *Carelsbad*, où l'on a dit qu'il assistoit, de la part de notre Cour, aux Conférences des Ministres de diverses Puissances, réunis à ces Eaux, — il eut le lendemain une Audience de l'Empereur à *Schönbrünn*. Il est certain aujourd'hui, qu'il a accepté le Poste d'Envoyé de S. M. au Congrès de *Luneville*, dont l'ouverture paroît fixée pour la fin d'Octobre: En conséquence, il se dispose à son départ, qui doit avoir lieu incessamment; & il recevra au plutôt ses Instructions. Il ne paroît pas également sûr, de quelle manière le Cabinet Impérial sera composé pour l'avenir. La Conférence, dans laquelle il en fut question à *Schönbrünn*, immédiatement après le retour de l'Empereur, dura très-longtems; & à son issue l'on apprit, que le Département des Affaires Etrangères, dont le Baron de *Thugut* avoit désiré avec instance d'être

tre décharge de nouveau, venoit d'être confié au Ministre-d'Etat Comte de *Lehrbach*. Il semble, que la nomination de celui-ci ne soit encore que *provisoire*, & que ce soit la raison pour laquelle la notification officielle de ce changement dans le Cabinet n'a pas été faite, d'abord, ni aux Chefs des Chancelleries & autres Départemens, ni aux Ministres Etrangers, résidant à *Vienne*. Il en est, qui pensent, que les Affaires Etrangères ne seront plus sous la direction exclusive d'un seul Ministre; qu'outre un Chancelier-d'Etat, qui n'est pas encore nommé, il y aura un Référendaire-secret pour ce Département &c. Quoiqu'il en soit, ceux qui ont regardé la retraite de Mr. de *Thugut*, vraie ou apparente, comme une véritable disgrâce, se sont laissé tromper par les premiers rapports: Il en est peut-être aujourd'hui de cette mission, comme il en fut à la suite de la fameuse affaire du Général *Bernadotte*: Du moins de *Thugut*, qui à ses fonctions Ministérielles réunissoit le titre de Commissaire-Général du Gouvernement *Autrichien* pour les nouvelles Possessions en *Italie*, (les ci-devant Etats *Vénitiens*) ne partira point pour *Venise*, afin d'y remplir les fonctions de cette Place, ainsi qu'on l'avoit prématurément débité: Il reste à *Vienne;* il assiste avec le Comte de *Lehrbach* aux Conférences, qui se tiennent chaque jour en présence de l'Empereur, sur les intérêts si compliqués & si délicats, qui feront le sujet des Négociations futures; en un mot, il jouit de toute la considération, que doit lui donner une routine des affaires si longue & si accréditée, qu'il est très-difficile de se passer tout-à-coup de ses lumières & de ses conseils. "

„ La Politique de notre Cour, qui ne se montre jamais avec plus d'habileté qu'au milieu des revers, en cédant à propos & regagnant ensuite ce qu'elle a perdu, paroît à la veille d'un nouveau triomphe, — c'est-à-dire, à la veille d'avoir reparé entièrement la brèche, faite nuë entre elle & la Cour de *Pétersbourg*. Depuis l'arrivée d'un Courier extraordinaire, qui en est venu hier matin, l'on répand à ce sujet les rapports les plus favorables; & l'on assure que bientôt il viendra un Ministre de *Russie* à *Vienne*, tandis qu'un Ambassadeur de notre Cour se rendra à *Pétersbourg*. L'on se rappelle, que la Reine des *Deux-Siciles* envoya, il y a quelque tems, à l'Empereur *Paul* I. une Lettre, écrite de sa propre main, tendant à écarter, si cela étoit possible, la prévention, qu'il avoit conçuë contre notre Cabinet, & à le ramener à ses anciens sentimens d'amitié, du moins à celui du danger commun de l'*Europe*, en le faisant de se voir bientôt soumise toute entière aux volontés du Gouvernement *François* &c. C'est apparemment par rapport à cette Lettre, qu'on apprend aujourd'hui, que le Courier envoyé en question a remis ses Dépêches au Résident de *Naples*. Il est avéré, que S. M. Imp. de Russie a non-seulement ordonné la formation de deux Armées, mais qu'elles se forment, dès-à-présent & effectivement, avec beaucoup d'activité, & que l'une d'elles, celle qui se rassemble en *Volhynie* sur les Confins de la *Galicie*, augmente tous les jours. Suivant quelques Avis, le Grand-Duc *Constantin* doit être passé le 9. Septembre par *Kaun*, pour aller faire la revûe des différents Corps, qui la composent. D'autres parlent de la prochaine arrivée de *Paul* I. même à *Grodno*, où seroit établi le Quartier-Général de l'Armée de *Lithuanie*. Le vrai but de ces Armemens est encore couvert du secret, qui enveloppe les Négociations de notre Cour avec celles de *Berlin* & de *Russie*. Quant à nos relations Politiques avec l'*Angleterre*, on est dans l'incertitude sur le parti, que prendra cette dernière à l'égard du futur Congrès, & par conséquent sur la durée ou la force de ces mêmes relations. Les Couriers se succèdent & Mylord *Minto*, Ministre *Britannique*, n'en a pas reçu moins de 9. de *Londres* dans l'espace de très-peu de jours. Il en a expédié à son tour, tant pour *Constantinople* qu'en *Italie*. L'Amiral *Keith*, Commandant en chef des Forces *Angloises* dans la *Méditerranée*. La Gazette de la Cour, du 1. de ce mois, a annoncé un événement majeur, qui vient d'avoir lieu dans ces parages. C'est la Capitulation de la Garnison *Françoise* de *Malte*, qui s'est rendue le 5. Septembre aux Forces *Angloises* & *Napolitaines*, qui en formoient le Blocus. La Nouvelle en a d'abord été apportée à *Livorne* le 14. Septembre par un Bâtiment particulier, venant du *Levant:* Ensuite elle a été confirmée par un *Avisо Anglois*, arrivé de *Malte* dans le Port en sept jours de trajet. Lord *Minto* l'a reçuë de *Livorne* par Exprès. On sent aisément l'importance de cette Conquête pour l'*Angleterre* sous le point de vuë tant Politique que Militaire: Elle achève d'ôter à la *France* la possibilité d'une communication assurée avec l'*Orient;* elle isole les Forces de cette République en *Egypte;* elle met les *Anglois* en possession d'un des points les plus essentiels de la *Méditerranée*, qui, dominée d'autre part par le Port *Mahon*, comme son entrée par *Gibraltar*, doit être regardée desormais comme leur Domaine: elle leur livre une des acquisitions *Françoises* les plus convoitées par d'autres Puissances. Mais, sous ce dernier rapport, elle peut devenir aussi la source de jalousies funestes à la *Co-alition*, & très-desavantageuses par leurs résultats pour l'*Angleterre* même. La suite des événemens fera donc voir, si cette prise doit être un sujet de joye ou de douleur pour les Amis de la Paix. "

„ La Paix, si désirée par-tout, l'est avec ardeur à *Vienne*. Lorsqu'à son retour de Hongrie, l'Empereur parut pour la première fois au Théatre, il s'éleva un cri de joye universel. Des *Vivat* fouvent repétés exprimèrent l'alegresse publique, qu'inspiroit l'effet prochain de son voyage. Ces cris & ces acclamations ne cessèrent que pour faire entendre le Chant *Dieu garde* FRANÇOIS, *notre Monarque chéri!* que l'Orchestre exécuta au milieu

P'audiſſemens. Cependant ces diſpoſitions n'étouffent point l'eſprit guerrier, qui eſt devenu commun à tous les Etats Héréditaires, & dont l'énergie ſe déployeroit, au cas que le Gouvernement *François* démentît trop fortement cette modération, qu'il profeſſe. La *Gazette* de la Cour du 1. Octobre s'énonce en ces termes. " Comme un exemple bien propre à encourager tous les fidèles Etats-Héréditaires, & pour ſervir de nouvelle preuve, que les Habitans de l'*Autriche* ſont toujours animés du même zèle, du même dévouement, du même amour pour leur Prince, leur Patrie, & leur Conſtitution; que, brûlant d'une noble émulation, ils ſuivent à l'envi le premier appel, qui leur eſt fait au nom du devoir & de l'honneur; qu'ils ſont conſtamment prêts à faire tous les efforts, qu'exige le bien commun; — l'on peut citer le brillant ſuccès, qu'a déjà obtenu, tant dans la Réſidence que dans les quatre Cercles de l'*Autriche-Inférieure*, la levée de quelques Bataillons Volontaires, que S. M. a déſirée pour renforcer l'Armée. En effet, à peine la Notification, que la Régence de la *Baſſe-Autriche* a faite du Voeu de Sa Majeſté, fut-elle connuë du Public, que les Citoyens de tout état, de toute claſſe s'empreſſèrent à l'envi de contribuer à la levée du Corps d'*Arquebuſiers-Volontaires* d'*Autriche*. C'eſt ainſi que les Etats de la *Baſſe-Autriche*, dans une Aſſemblée qu'ils tinrent expreſſément à cette fin, réſolurent de fournir pour cette Levée un Don-Gratuit de 60. mille Florins, dont néanmoins *la répartition ne ſe fera qu'uniquement ſur ceux qui rempliſſent des Poſtes publics dans l'Adminiſtration de la Province.* Indépendamment de cette obligation commune, pluſieurs Perſonnes de la Nobleſſe & des Officiers, qui ſont revêtus de Charges de marque, non moins que de ſimples Particuliers, des Corps-de-Métier, des Négocians en gros, tous les autres Commerçans ou Marchands, des Propriétaires de Maiſon, des Artiſtes, Artiſans, Ouvriers, — en un mot, toutes les claſſes des Citoyens de *Vienne*, ont donné, chacun ſelon ſes facultés, des Contributions conſidérables en Argent, ſoit en les fourniſſant déjà effectivement, ſoit en s'engageant pour l'avenir. Chaque jour la Recette s'accroît; & les Dons deviennent plus remarquables. Le Corps-de-Métier des *Tailleurs-Bourgeois* s'eſt chargé de faire gratuitement 1000. Uniformes; celui des *Cordonniers*, 1000. paires de Bottes. Les engagemens perſonnels pour compléter le Corps font également de rapides progrès: Déjà le premier Bataillon de Volontaires, fort de mille Hommes, eſt presque complet; pour le ſecond les enrôlemens & les inſcriptions ſe continuent avec le même ſuccès: Mais ce n'eſt pas dans la Réſidence ſeule, c'eſt encore dans les quatre Cercles, que le zèle Patriotique des Citoyens de l'*Autriche* ſe manifeſte avec une activité égale. A peine le Voeu ſuprême du Souverain y fut-il connu, que déjà un grand nombre de Volontaires de tous les quatre Cercles affluèrent ſous l'Etendard, pour ſuivre la voix de leur Empereur & de la Patrie. " Il en eſt de même dans la même, la *Moravie*, & la *Hongrie*. Dans ce dernier Royaume les Etats payent à tout Homme, qui ſe préſente volontairement pour l'*Inſurrection*, 12. Florins d'Argent de Levée pour la Cavalerie, & 6. Florins pour l'Infanterie: Ils les entretiennent enſuite des Revenus de la Caiſſe, affectée pour les ſecours à donner aux Gentilshommes peu fortunés, juſqu'à ce que les Recruës ſoient arrêtées & inſcrites par les Commiſſaires Impériaux. " Avec quelle activité (dit la *Gazette de Vienne* de ce jour) l'*Inſurrection-générale* de la *Hongrie* ſe pouſſe, l'on peut en juger par les Avis ſuivans. La Nation *Hongroiſe*, qui a donné dans tous les tems les preuves les moins équivoques de ſa fidélité la plus inviolable envers ſon Roi & ſa Patrie, s'empreſſe aujourd'hui plus que jamais à manifeſter l'amour, dont elle a hérité de ſes Ancêtres, pour la Conſtitution du Pays, & pour le maintien du bon ordre, dans les circonſtances préſentes. De la plûpart des Comitats l'on reçoit des rapports, que la Nobleſſe & la Nation entière contribuent à l'envi à l'*Inſurrection*, qui leur a été annoncée par des Circulaires. A *Bude* il eſt déjà arrivé pluſieurs Officiers publics, même des Comitats (*Gespanſchaften*) les plus éloignés, dans leſquels il avoit été impoſſible de tenir encore les Congrégations-générales, — afin de ſe pourvoir près de la Commiſſion d'Armement des équipemens néceſſaires: Ils payent tout Argent comptant & ne ſçauroient aſſez ſe louër de l'ardeur, dont la Nation eſt animée pour la défenſe de la juſte Cauſe d'un Souverain chéri: Ils ſont prêts à ſacrifier tout le leur fortune & leurs biens, leur ſang & leur vie, pour les Neveux de *Marie-Thérèſe*, dont la mémoire ſera ſacrée aux fidèles *Hongrois* juſqu'à la dernière Poſtérité. " On dit, que L. M. ſe rendront au premier jour en *Hongrie*, pour faire en perſonne l'inſpection de la Milice d'*Inſurrection*, qui eſt déjà ſur pié &c. "

EXTRAIT des *Nouvelles de* PARIS *juſqu'au* 24. Vendémiaire (16. *Octobre*.)

" Le 20. *Vendémiaire* (12. Octobre,) il parut dans les Papiers publics une Annonce de la *Préfecture de Police*, portant: " Le Préfet de Police, inſtruit que pluſieurs Individus ſe propoſoient de mettre, hier (18. *Vendémiaire*,) le feu à quelques parties de la Salle de l'*Opéra*, afin de profiter du desordre, les a fait arrêter dans le lieu même, où ils devoient exécuter leur projet. " Cette cauſe de l'arreſtation de pluſieurs Individus fut accréditée d'abord par des rapports, publiés dans les Journaux, où il étoit dit, que pluſieurs des Hommes, que la Police avoit fait arrêter, comme ſoupçonnés de vouloir mettre le feu à l'*Opéra*, avoient été trouvés munis de mêches & de petards;

„ que leur arreſtation n'avoit point produit de ſenſation; que le Public ne s'en étoit pas
„ me pas apperçu." Cependant ce n'eſt plus un ſecret aujourd'hui, qu'il s'agiſſoit
dans ce Complot, non pas d'incendier l'*Opéra*, mais d'attenter aux jours du *Premier-*
Conſul, lorſqu'il a été le 18. à la Comédie de la République. La trame a été heureu-
ſement trahie & découverte avant l'exécution. Le *Journal officiel* garde, il eſt vrai, le
qu'à ce jour le ſilence ſur cette Conjuration; mais la réalité de ſon exiſtence eſt garan-
par les congratulations, que le Conſeil-d'Etat a préſentées avant-hier en Corps au *Pre-*
mier-Conſul pour le féliciter ſur le bonheur, qu'il avoit eu, d'échapper au danger
minent, dont ſes jours avoient été menacés. Le Préſident *Boulay* (de la *Meurthe*)
portant la parole, a aſſuré *Bonaparte*, " que l'exemple, qui ſeroit ſtatué envers les Co
„ pables, ſeroit tel, qu'il effrayeroit tous ceux qui voudroient par des Complots &
„ trames auſſi noires troubler le bonheur de la République, pendant qu'il atteſteroit
„ même tems les ſentimens d'attachement & de confiance, qui animoient la Nation
„ tière envers ſon *Premier-Conſul* &c." Les Complices arrêtés appartiennent tous
Faction *Révolutionnaire*, c'eſt-a-dire, à celle qui ſcella la Révolution du 10. Août
dans les journées des 3. & 4. Septembre, ainſi qu'à pluſieurs époques ſuivantes, de
& de carnage. Le Chef, qui a engagé tous les autres, ſe nomme *Demerville*, demeu-
rant *Rue des Moulins* N°. 24. La Police fut informée, il y a dix ou douze jours, qu'
diſtribuoit de l'Argent à des Hommes plus que ſuſpects, qui fréquentoient ſa Maiſon.
Elle fut inſtruite enſuite, que onze de ces Aſſaſſins devoient attaquer le *Premier-Conſul*
à coups de ſtilet & de poignard, la première fois qu'il aſſiſteroit à l'*Opéra*. En conſé-
quence quelques-uns d'entre eux furent ſaiſis à l'entrée du Spectacle, nommément un
Romain de naiſſance, comme il y a parmi ſes Complices encore quelques autres Ré-
lutionnaires *Italiens:* Il ſe nomme *Caracchi*. Le Chef de la Conjuration, *Demerville*,
a été également arrêté. On dit, qu'ils ont fait l'aveu complet de leur crime, de l'orig
& de toutes les circonſtances de la trame. La prudence exige, qu'on attende des éclai
ciſſemens, donnés par l'Autorité publique, avant d'entrer dans ces détails. "

„ On mande de *Gènes*, en date du 25. Septembre, que la veille, vers minuit 50.
nutes, une violente ſecouſſe de tremblement de terre s'y fit ſentir. Le mouvement
dulation alloit de l'*Oueſt* à l'*Eſt*. Il ne dura que quelques ſecondes; mais on craint,
n'ait été plus long & plus fort dans quelques autres parties de l'*Italie*, plus ſujettes à ce

„ Le *Tiers-Conſolidé* eſt aujourd'hui à 35. & trois quarts. "

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 10. *Octobre* (*par voye particulière.*)

„ Vendredi, 3. de ce mois, la *Livery*, c'eſt-à-dire, le Corps repréſentatif de la Bour-
ſie de *Londres* s'aſſembla au *Guildhall*, à l'effet de prendre en conſidération la propoſition
préſenter une Pétition au Roi, "pour le prier de convoquer ſon Parlement, afin d'adopter
„ meſures promtes & efficaces, qui puiſſent faire diminuer la préſente cherté des Proviſions."
Le Lord-Maire *Combe* ouvrit l'Aſſemblée, en l'informant de l'objet de la convocation.
Thorne prononça un Diſcours, qui ſervit de préambule à la lecture de la Pétition, déjà dre
d'avance: Mr. *Durant* le ſeconda; & la Pétition fut agréée, ſans qu'une ſeule voix s'y oppo
ſât. Le Lord-Maire mit enſuite en délibération la manière de la préſenter, le Roi
refuſé dans des occaſions précédentes de recevoir en cérémonie les Pétitions de la *Livery*,
ne forme point un Corps de Magiſtrature, ni d'Autorité conſtituée, tel que l'eſt le Corps
Ville Municipal. Cependant, malgré cette difficulté prévuë, on rejetta la ſimple préſentation
par le Lord-Maire, accompagné des *Sherifs;* & il fut réſolu, ſur la Motion du même
Thorne, à une très-grande majorité, " que la Pétition ſeroit préſentée au Roi, aſſis ſur
„ Trône, par la *Livery* même." Les *Sherifs*, s'étant rendus avec cette Réſolution à
mouth, pour demander à S. M. le jour & l'heure, qu'Elle voudroit recevoir la Pétition,
aſſiſe ſur le Trône, ils reçurent pour Réponſe, " que S. M. la recevroit le 15. à *ſon Lever*."
Ce qui étant contraire à la prétention d'étiquette, il en a réſulté une Réſolution très-ſaine
la *Livery*, (*dont nous rendrons compte l'Ordinaire prochain.*) *Ann. conſ. à 3. p. c. 84.* &

De LEYDE, *le* 20. *Octobre.* Les dernières Nouvelles de l'*Empire* font mention des bruits
qui ont circulé déjà depuis le 10. Octobre à *Manheim*, à *Heidelberg*, à *Worms*, & dans
partie de la *Souabe*, d'un Complot tramé, mais éventé & fruſtré, contre le Gouvernement
actuel de *France* & la vie du *Premier-Conſul;* Conſpiration, dont on nommoit pour Chefs
Hommes les plus connus dans le Parti Révolutionnaire ou *Jacobin*, le ci-devant Prince
les de *Heſſe-Rhinfels*, le ci-devant Général *Roſſignol*, *Felix Lepelletier* &c.

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQUES,
par ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*